

Séance du mardi 12 Mars 2024

Délibération n° 2024-13

Nombre de membres :

En exercice : 19
Présents : 16
Pouvoirs : 2
Votants : 18

Date de convocation du Conseil Municipal : 07 mars 2024

Date d'affichage électronique de la convocation : 08 mars 2024

Secrétaire de Séance : Marylène CELLIER

Présents : Jean-Marc THIMONIER - Pascal DIDELET - Marylène CELLIER - Bertrand GAULÉ - Laurence PAGNON - Franck BAULAN - Odile BELIER COLLONGE - Nathalie ROUGEMONT - Serge FERRANDEZ - Yoann TRICAULT - Magalie NEVEU - Vincent BRUN - David OHANNESSIAN - Charlotte PIERRAT - Thomas RIGAUD - Julie SABY

Absent(s) représenté(s) :

Caroline VITAL a donné pouvoir à Vincent BRUN - Emmanuel VINCENT à Yoann TRICAULT

Absent (s) : Elisabeth SAGE

FINANCES – Présentation et vote des subventions 2024 allouées aux associations

Madame Laurence PAGNON, adjointe en charge de la commission « Vie Associative et Culturelle », présente à l'assemblée les différentes subventions sollicitées par les associations. Ces demandes ont fait l'objet d'une étude lors de la réunion à laquelle assistaient les commissions « Vie Associative » et « Finances ».

Trois grands axes ont été définis :

1. Donner la priorité aux activités destinées aux jeunes,
2. Dynamiser la vie associative,
3. Apporter une aide aux projets innovants,

Les demandes de subventions des associations ont été réparties en plusieurs catégories :

- ✓ **Associations situées à Sainte Consorice :**
Cette classification concerne les associations relevant des domaines : culturel, social, socio culturel, festif et sportif.
- ✓ **Associations à caractère intercommunal**
- ✓ **Associations d'Intérêt Communal**
- ✓ **Autres associations à caractère sportif, éducatif, humanitaire**
- ✓ **Associations diverses, autres**

Il est proposé à l'Assemblée de subventionner les associations comme présenté ci-après

Nom de l'association	Proposition commission 2023	demandes asso 2024	Proposition commission 2024
Musikal'Ouest	3 000	3 000	3 500
ACOPoterie FUSING	250	640	590
ALCREA (atelier créatifs)	200	200	200
Amicale des Sapeurs Pompiers	750	1 250	1 250
Soleil d'Automne	500	500	500
ASCC section Dance	500	500	500
section Tennis table	200	400	300
amicale des classes	-		
comité de jumelage	1 500	174	174
CLASSE EN	400	400	400
Comité d'Animation	5 000	5 500	5 500
Société de chasse Marcy/ste consorce	100	100	100
STE Consorce BMX TEAM	500	1 000	500
Place aux emplois	400	400	400
MFR STE CONSORCE	110	110	110
MFR STE CONSORCE SUB		0	400
FNACA(anciens combattants de Marcy)	-		
Un lieu pour tous	-		
amis du patrimoine	400	600	500
paroisse	200	0	0
Araire	200	200	200
Val lyonnaise	200	200	200
APE	-		
classe verte CM2	2 999	6 302	6 302
asso sportives externes	200	600	600
total	18 314	22 076	22 226

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, après un vote à main levée dont le résultat est le suivant :

Votants : 18 – suffrages exprimés : 18 - *Abstention* : 0 Pour : 18 – *Contre* : 0

- APPROUVE l'attribution des subventions allouées aux associations telle que présentée,
- DIT que les crédits sont inscrits au BP 2024 à hauteur de 23.000,00 € afin de répondre à d'éventuelles demandes.

Le Maire
Jean-Marc THIMONIER

*Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que ci-dessus
Ont signé au registre Le Maire et le secrétaire de séance
Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations.
Certifié exécutoire compte tenu de sa transmission en Préfecture
et sa publication sur le site internet de la commune*

